



LE COMPTE RENDU FO-HUS CSE ET FSSSCT

Comité social d'Établissement

Directeur Général Mr GALY, DGA Mme DUGA ST, DRH Mr SOULIE, DSSI Mme FOUQUOIRE
 Membres OS : 5 FO-HUS, 5 CGT, 4 CFDT, 2 CFTC

FO demande l'ouverture d'une enquête suite au suicide d'un agent du SMUR afin de ne pas rester sur les conclusions incomplètes présentées 3 j après le décès par la DG et la médecine du travail.

FO vote CONTRE le règlement intérieur, les autres syndicats votent POUR alors que :

- Les bandes-son des instances ne seront plus accessibles aux agents via Intrahus : déni de démocratie et de transparence, les CR ne reflètent pas réellement ce qui se joue lors des débats.

Cet accès aux débats était possible depuis 15 ans sans que cela ait généré de difficultés. Certains aujourd'hui n'assument pas leurs propos.

- Le règlement intérieur n'est pas en accord avec le décret de loi du CSE permettant à ses membres de déclarer des DGI (danger grave et imminent).

REPORT à la demande de FO-HUS, de l'avis sur les nouvelles activités de la blanchisserie en contrat avec le GHSV par manque de données sur l'impact sur le personnel : "Les HUS lavent le linge sale du privé".

Point financier : sous EPRD depuis 10 ans. Les agents font des efforts depuis 2015 ! L'enveloppe est basée (pour l'instant) sur l'activité de 2019 et rattrape les charges liées au Ségur, mais qu'en est-il réellement de l'activité 2022 ? Ce n'est pas de la faute de la direction si les comptes rechutent : c'est le cout de l'énergie ! Mais pas de crainte, on a mis des LED partout et baissé le chauffage... (d'ailleurs, Madame la Présidente Adjointe remet sa veste).

AVIS sur le Passage en 12 h de 3 services : demande des agents, en accord avec l'attractivité de ce mode de travail, la direction dit qu'il faut vivre avec son temps ! (M. le Directeur nous rappelle qu'il travaille tous les jours de 8 h à 20 h).

Fo dénonce la désorganisation sur les temps de transmissions, pour être en adéquation avec le droit du travail, ainsi que les risques pour les patients des "transmissions écrites inter équipes sans échanges" et le fait que les agents n'auront pas la possibilité d'un suivi "santé au travail" en adéquation avec l'impact du travail en 12 h sur leur santé (plus que 3 médecins sur 7 en sept 23 !).

- Après la présentation du 1er service CGT/CFTC votent contre, abstention pour FO et Cfdt

- Pour les services suivants, tout le monde s'abstient ! INCOMPRÉHENSION !

Ce passage permettant aux agents d'avoir des temps de repos plus longs, ne doit pas occulter que ces agents seront également plus facilement rappelés pour pallier au manque de personnel. FO s'interroge sur les réelles motivations de la direction à passer aux 12 h ?

FO demande la **cartographie des métiers** afin d'avoir une meilleure visibilité sur les gestions prévisionnelles des compétences pour les agents occupants des postes à responsabilités niveau Catégorie B placés en catégories C. FO demande également la régularisation de ces situations.

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Condition de Travail

- Réponse à la problématique des urgences : rien de nouveau, on continue et on fait des réunions. Une fontaine à eau serait la bienvenue devant l'entrée des urgences. L'été risque d'être chaud !

- Rappel lors de la F3SCT extraordinaire Urgences du 31 mars 2023 : membres présents : 2 FO-HUS, 0 CGT, 0 CFDT, 0 CFTC

- Cellule Médico professionnelle et maintien dans l'emploi : la moitié des effectifs sont partis. La direction propose une réorganisation avec une nouvelle boîte mail et service téléphonique d'accueil...avec une capacité de mémoire importante pour le répondeur !

Divers

Alors que FO se trouve ne pleine négociation lors d'un préavis de grève concernant son établissement, notre Directeur était-il en train de négocier avec M. MACRON le retour des chèques cadeaux de Noël pour les enfants du personnel qu'il a supprimé ?!

Forfait mobilité durable : Après que FO-HUS ait obtenu que les agents HUS puissent continuer de bénéficier du versement du forfait, FO-HUS a demandé une renégociation en INC afin de prendre en compte la modification du décret, permettant au plus haut niveau un versement de 300 euros au-delà des 100 trajets.

Réintégration des agents non vaccinés au 15 mai : Seul 28 agents sont concernés, 3 agents quittent le CHU, 6 reprises immédiates dans leur secteur d'origine, les 19 autres ont eu un courrier qui déterminera : reprise, sortie volontaire ou abandon de poste.

Commission de formation : membres présents : 2 FO-HUS, 1 CFDT, 0 CGT.
 FO-HUS est toujours présent afin de défendre les projets professionnels des agents.

